

RÈGLEMENT D'UTILISATION TERRAIN DGM-MENTHUE

Règlement général

Les cavaliers sont autorisés à venir seul ou accompagné de leur coach

Le terrain est exclusivement réservé pour le loueur par tranche de 1heure.

Le casque est obligatoire dès la mise à cheval

Le respect du cheval est primordial, tout manquement sera sanctionné d'interdiction de réservation et dénoncé aux services compétents

Le ramassage des crottins est demandé en tout lieu du terrain (parking, piste,etc...)

En cas de casse de matériel, veuillez nous le signaler immédiatement avec photo et message ou téléphone direct à Vanessa Michard. Selon les dégâts, nous pouvons être amenés à vous demander de faire intervenir votre assurance RC

La société des DGM-Menthue décline toute responsabilité en cas d'accident, vos accompagnants (enfants, animaux de compagnies) sont sous la responsabilité de la personne qui fait la réservation.

Tarifs et réservation

Tarifs droit de piste

15.- par cheval pour les membres DGM-Menthue

25.- pour les non-membres DGM-Menthue

Parking derrière la cantine et entrée à la gauche de la cantine



Réservation et règlement

La réservation s'effectue auprès de Vanessa Michard au 079 175 52 75

Le règlement s'effectue par versement sur le compte : n°CH20 0900 0000 1000 4063 9 ou par twint au 079 175 52 75 (indiquer nom et prénom). Dès réception du paiement, la réservation vous est confirmée et les modalités d'accès au terrain communiquées.

La DGM-Menthue se réserve le droit en cas d'intempéries d'annuler la réservation jusqu'à 24h avant la date prévue afin de préserver la piste.

En cas d'annulation veuillez contacter Vanessa Michard afin de reporter votre créneau

Toute annulation à moins de 24h à l'avance est due

Nous demandons à chacun-e de respecter ses horaires et ceux des autres.

Parcours de saut du 16 au 30 juin 2025

Les hauteurs sont libres, elles doivent être néanmoins en adéquation avec le niveau du cavalier et du cheval

Il n'est pas permis de modifier le tracé du parcours

Toutes barres posées au sol doivent être remises en place

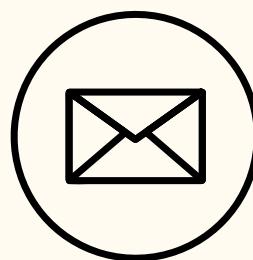
Carré de dressage 60/20 du 2 au 15 juillet 2025

Il n'est pas permis de déplacer les lettres ou les lisses

Dans la mesure du possible il est demandé de préserver la piste le temps de l'échauffement



DGM Menthue



dgm-menthue@gmail.com



dgm_menthue



www.dgmmenthue.ch



Vanessa Michard

Membre du comité responsable
commission activités et formation

079 175 52 75

CALENDRIER

MONTAGE-DÉMONTAGE

VOTRE AIDE EST LA BIENVENUE !



**Parcours de saut
du 16 au 30 juin 2025**

Montage laissé après la journée
Freedom & ride du 15 juin 2025

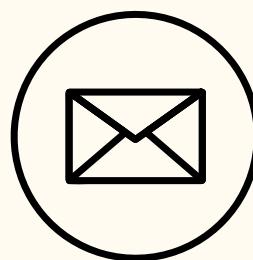
Démontage du parcours de saut et montage
du Carré de dressage
le mardi 1er juillet 18h00

**Carré de dressage 60/20
du 2 au 15 juillet 2025**

Démontage du Carré de dressage
le mercredi 16 juillet 18h00



DGM Menthue



dgm-menthue@gmail.com



dgm_menthue



www.dgmmenthue.ch



Vanessa Michard

Membre du comité responsable
commission activités et formation

079 175 52 75